

Décision Générale colonial

Décision n° 1103 du 30 novembre 1948

n° 1103

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 novembre 1948
Numéro JO n° 11 du 30/11/1948	Date du numéro 30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er juillet 1948 les agents des cadres locaux autochtones ci-après désienés : 1° ADMINISTRATION GÉNÉRALE. a) Plantons. Said Abdallah (pour le 2e échelon). Abai Mohamed (pour le 7e échelon). Ismaël Waberi (pour le 4e échelon). Mohamed Ibrahim (pour le 2e échelon). Ali Zeid (pour le 4e échelon). b) Commis administratifs. Abdou Saad (pour le 17e échelon). Moussa Hassen (pour le 14e échelon). 2° CADRE TECHNIQUE. Agents techniques. Nasser Abdou {pour le 12e Schelon). Ibrahim Abdi (pour le 15e échelon). 3° CADRE DES AGENTS ACTIFS DE LA SURETÉ. Kedamy Youssouf (pour le 11e échelon). Ali Youssouf (pour le de Chélo). Habib Abdulkader (pour le 7e échelon). Ahmed Atteye (pour le 6e échelon). Abdou Mohamed Kamihi (pour le 7e échelon) Houmad Iwad (pour le 7e échelon) Mohamed Boughan (pour le 7e échelon). Omar Ali (pour Le 3e échelon). Mohamed Abokori (pour le 9e échelon). 4e CADRE SANITAIRE. Infirmiers. Hassan Ghaléb (pour Le 14e échelon). Aliatto Detto (pour le 7e échelon). Omar Dabar (pour le 7e échelon). Ourike Daoud (pour le 7e échelon). Aicha Yaya (pour le 7e échelon). Ibrahim Dirie (pour le 7e échelon). Ahmed Waiss (pour le 7e échelon). Sont promus au point de vue solde et ancienneté, pour compter du 1er juillet 1948, les agents des cadres locanx autochtones, ci-après désignés : 1er ADMINISTRATION GÉNÉRALE. a) Plantons. Saïd Abdallah (2e échelon), Mohamed Ibrahim (2e échelon), Abdi Mahmoud (7e échelon lemaël Waberi (4e échelon Ali Zeid (4e échelon) b) Commis administratifs. Abdou Saad (17°eéchelon). Moussa Hassen (14e échelon) 2e CADRE TECHNIQUE Agents techniques. Nasser Abdou (12e échelon). Ibrahim Atbdi (12e échelon). 3° (ADRE DES AGENTS ACTIFS DE LA SURETÉ. Kedamy Youssouf (11e échelon Ali Youssouf (7e échelon). Habib Abdulkader (7e échelon) Ahmed Atteye (6e échelon), Abdou Mohamed Kamihi (7e échelon) Houmed Iwad (7e échelon) Mohamed Bourhan échelon Omar Ali (7e échelon) Mohamed Abakori (9e échelon). 4e CADRE SANITAIRE. Infirmiers. Hassan Ghaleb (14e échelon). Aliatto Detto (7e échelon). Omar Dobar (7e échelon). Ourike Daoud(7e échelon). Aicha Yaya(7e échelon). Ibrahim Dirie(7e échelon). Ahmed Waiss (7e échelon).